Déclaration de conformité CE

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.

Nom / Adresse

Brilliant AG
Brilliantstraße 1
27442 Gnarrenburg
ALLEMAGNE

Produit **G40905/09** **Viani**

Les produits désignés répondent aux definitions des directives

2014/30/UE
Directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique

(UE) 2024/1781
Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour des produits durables

(UE) 2017/1369
Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour l'étiquetage énergétique et abrogeant la directive 2010/30/UE

2011/65/UE
Directive du Parlement européen et du Conseil relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

(UE) 2015/863
Directive déléguée de la Commission modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances faisant l'objet de restrictions

L'accord des produits désignés avec les définitions de la directive est vérifié par la conformité complète des normes suivantes:

EN IEC 55015:2019 + A11:2020
EN IEC 61547:2023
EN IEC 60598-1:2021 + A11:2022
EN IEC 60598-2-4:2018
EN 62493:2015 + A1:2022
EN IEC 62031:2020+A11:2021
IEC/TR 62778:2014
(EU) 2019/2015
(EU) 2019/2020
EN IEC 63000:2018

Signé pour et au nom de:

CE

i.A. R.M

Gnarrenburg, 29.10.2024

R.Michel
Responsable de la conformité des produits